MAIRIE DE BEAUVOISIN

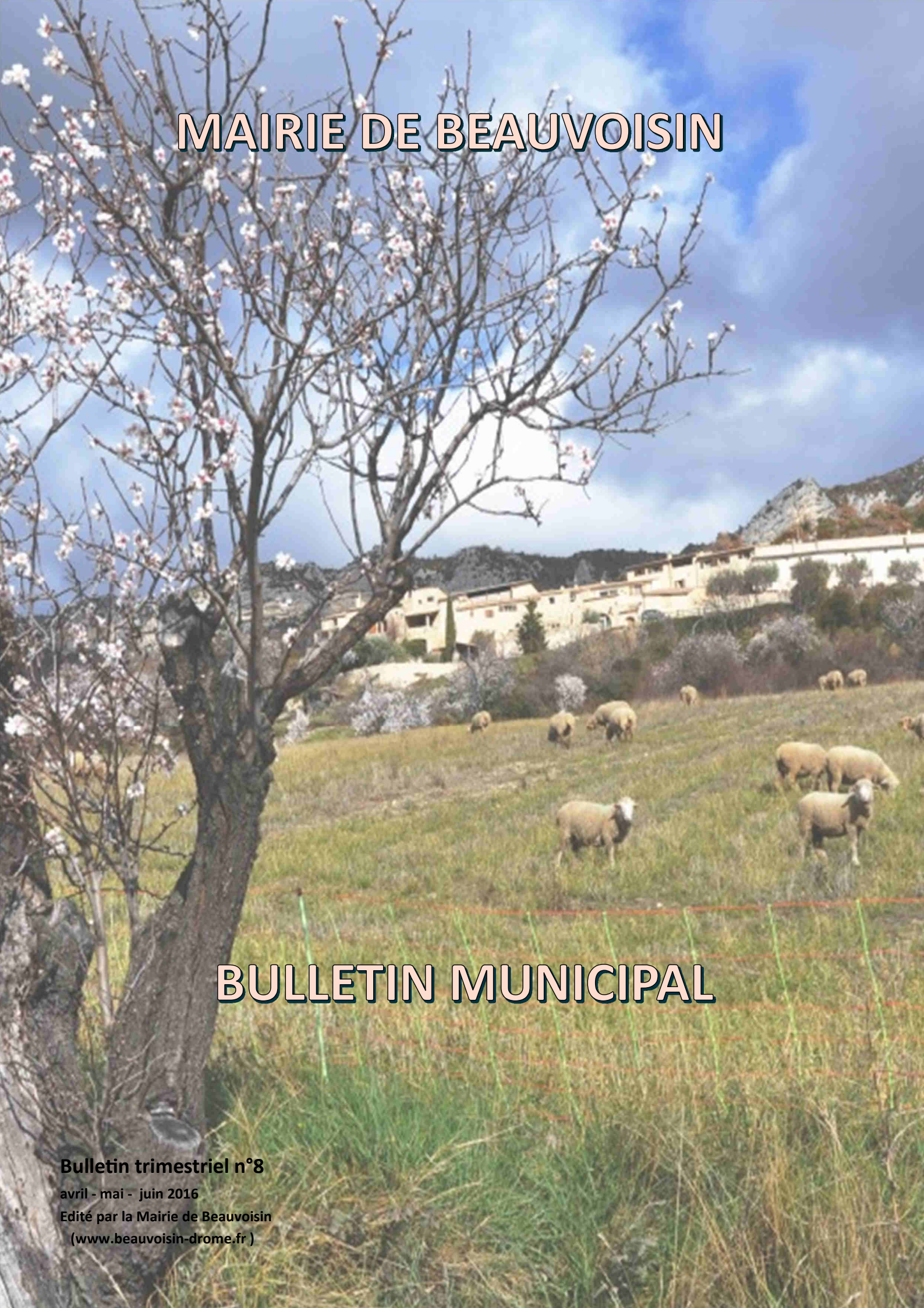

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin trimestriel n°8
avril - mai - juin 2016
Edité par la Mairie de Beauvoisin
(www.beauvoisin-drome.fr)

LE MOT DU MAIRE

Le premier trimestre de l'année reste traditionnellement le moment de clôture des comptes de l'année écoulée et de préparation du budget de l'année en cours. Le Conseil municipal du 23 mars a entièrement été consacré à l'exercice budgétaire.

L'exécution du budget 2015 s'est traduite par les résultats suivants :

Section de fonctionnement, delta positif de 48 663,85€.

Section d'investissement, delta négatif de 17 435,57€.

Le report pour 2016 se traduit par 258 466,25€ pour la section fonctionnement et par 57 871,73€ affectés en ressources d'investissements pour permettre, sur l'année, la réalisation des dépenses envisagées. A noter que pour 2015, un effort important a été réalisé au niveau de l'entretien de la voirie communale avec une dépense de l'ordre de 24 000 € (subventions départementales perçues à hauteur de 11 633€).

Le budget global 2016 présenté, 546 019,58 € est pratiquement équivalent à celui voté en 2015. Toutefois, le budget fonctionnement diminue passant de 408 828€ à 393 734€ (-3,69%). Cet écart s'explique par la baisse de la dotation générale de fonctionnement imposée par Bercy et par l'annulation de la dotation départementale de solidarité (7 680€ perçus en 2015).

Dans ce contexte, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des différentes taxes locales.

Pour la partie investissement, le budget voté est de 152 285,33€ (+10,45%). Il intègre les dépenses prévues mais non réalisées au 31/12/15 (frais d'études assainissement pour l'essentiel) et les nouveaux crédits de l'année pour la poursuite des travaux « Assainissement collectif ».

Dans ce budget ne figurent pas les subventions versées par les différents organismes (Agence de l'Eau – Département – DETR). Elles seront intégrées par délibération modificative au budget quand celles-ci auront été notifiées.

Le message du budget 2016 voté à l'unanimité, c'est la priorité à l'assainissement, et sur ce projet ambitieux et couteux pour la commune, je vous communique plusieurs informations.

Assainissement

Avec l'accord du Conseil municipal, la Commission « Assainissement » a constitué un groupe de travail, composé de 4 personnes (2 Elus, 2 non Elus) chargé de proposer une convention définissant les conditions techniques et financières de transport, de collectes et d'utilisation de la station avec PROPIAC pour la partie du réseau d'assainissement commun sur le hameau des « Jonchiers ».

Cette convention sera ensuite présentée au Conseil municipal avant discussions avec les Elus de PROPIAC.

Le cabinet CEREG poursuit sa mission d'assistance à maîtrise d'œuvre avec l'élaboration du cahier des charges destiné aux entreprises dans le cadre de la procédure d'appel d'offres. Ceci va nous permettre de connaître précisément le montant des investissements. Ces éléments vont coïncider avec les réponses attendues sur les montants des subventions attribuées.

A partir de là, nous serons en possession des éléments financiers précis pour les inscrire au budget et surtout pour réfléchir et décider sur d'autres points essentiels comme le montant de l'emprunt, le coût du raccordement, la redevance assainissement, la gestion…….

De tout cela nous reparlerons.

Christian THIRIOT

Bien à vous.

UN BEAU PRINTEMPS DES POETES

Le 18ème Printemps des poètes s'est achevé.

« Le grand 20e » avons nous pu lire sur l'affiche du Printemps des poètes. Est-ce à dire que le 20e siècle, qui a été mis à l'honneur cette année, est par excellence celui de la poésie ?

Ce siècle a été pour la France et pour l'ensemble de la francophonie, un immense siècle de poésie, aussi important que la période de la Pléiade (16e siècle) ou que le 19e siècle que l'on cite toujours en référence. Dans l'histoire de la langue française, c'est le siècle qui a vu naître le plus grand nombre de poètes éminents, de voix majeures aujourd'hui traduites dans le monde entier et admirées partout, de Guillaume Apollinaire à Yves Bonnefoy en passant par Prévert, Desnos, Aragon, Eluard, Claudel, Saint-John Perse, Supervielle…

Ce sont d'immense poètes qui ont bâti une œuvre considérable. Des rues, des bibliothèques portent leurs noms, mais ils ne sont pas lus comme ils le devraient. Ces poètes ont été mis à l'honneur cette année, pour que les gens lisent ou redécouvrent ces grands poètes.

Notre commune a voulu participer à cette fête, fête des mots, fête de la gourmandise, puisque la poésie, après tout, se fait aussi dans la bouche. La poésie, ça se déguste comme un gâteau, ou comme un mets raffiné… On dit bien d'un poème qu'il est « de bon goût », ou non, d'une langue qu'elle est « crue »… Desnos a écrit tout un recueil qu'il a appelé « Langage cuit ». Alors, continuons à fêter la langue qui parle et celle qui goûte, c'est la même… Poursuivons un moment cette fête avec le poème proposé par Alain NOUVEL, président de la Compagnie des Chantiers Funambules.

A la Gourmande !

Gourmande que tu es, il te faut des mots à croquer
Des mots vivants et chauds, des mots sucrés salés,
Des mots succulents, truculents,
Des mots vivants, dansants, des mots qui donnent envie de boire.
Des mots qui donnent faim et soif, qui désaltèrent et rassasient.
Gourmande que tu es il te faut des mots nourrissants,
Des mots d'or ou de sang,
Des mots précieux, parfois précis, aux goûts savants,
Des mots pétris ou pétrissant, appétissants.
Et puis aussi des mots très vieux, vieillis dans des coffres en santal
Ou des bouteilles cachetées. Il te faut ces mots de vieux bois, de métal,
Des mots de camphre ou de mûrier
Qui mûrissent un vin de voix.
Des mots devins parfois.
A rire ou à pleurer,
Des mots divins !
Ces mots, tous ces mots à la fois,
Bavards et muets.
Des mots qui viennent de très loin, qui vont très loin, des mots piquants, piqués,
Qui passent
Et ne font que passer.
Gourmande que tu es il te faudrait des mots curieux
Qui aiguisent ta curiosité.
Des mots monstres qui fassent peur ou pitié.
Des mots qui jouent comme un enfant, des mots à jouer
Des mots d'enfants pour des enfants
Des mots à rajeunir les morts, à damner les vivants.
Il te faudrait pour toi ces mots-là ma gourmande,
Très vicieux et très innocents. Tous ces mots à croquer vraiment.
Tu salives en y pensant.
Des mots à vivre et à mourir, des mots à l'horizon des mots,
Qui côtoieraient l'éternité.
Gourmande que tu es, il te faut ces mots-là pourtant.
Et tous en même temps.
Mais comment faire pour donner
Tous ces mots en un seul moment,
Tous ces mots en un seul baiser ?
Il faudrait t'embrasser longtemps.
Et c'est ce que je fais !

Alain NOUVEL

L'HISTOIRE DES MOTS

Variation « paysanesque »

Paysan, paysou, pique-motte, cul-terreux, bouseux, métayer, areur, planteur, producteur, arboriculteur, viticulteur, apiculteur, campagnard, agriculteur, fermier, péquenaud, plouc, manant, célibataire de « l'Amour est dans le pré »…Tant de noms ont désigné les paysans, avec plus ou moins de respect, plus ou moins de bonheur, que l'on y perdrait son latin.

Les noms que l'on donne aux choses qui nous entourent disent autant sur la chose elle-même que sur la vision du monde de celui qui parle. Employer un mot à la place d'un autre n'est jamais un acte innocent. Si l'on se penche sur la longue histoire des noms qu'ont reçus les agriculteurs, l'on peut donc entrevoir les différentes réalités de ce métier qui est plus un mode de vie, un état d'âme qu'un emploi à proprement parler et ce, depuis, au moins, les origines du latin mais aussi le regard porté par la société sur ceux qui l'ont nourrie littéralement.

Les romains qui avaient des techniques agricoles avancées différenciaient déjà le viticulteur, de l'apiculteur, du laboureur. Néanmoins, ils employaient le terme générique *cultor* pour désigner l' « agriculteur ». L' « agriculteur » qui d'ailleurs n'est autre que l'*ager cultor**, le cultivateur de champs. En se penchant d'un peu plus près sur le dictionnaire, l'on découvre que le nom *cultor* avait aussi un deuxième sens, celui d'habitant. Dès l'origine donc, l'agriculteur est lié à la terre qu'il cultive et semble enraciné autant que ses cultures dans un terroir. On retrouve cette idée dans le terme « paysan » qui vient du latin *pagus** qui a tardivement signifié le pays. Le *païsant* et la *païsante*, comme on le disait au Moyen-Âge, sont homme et femme d'un pays, d'une terre, d'un lieu auquel ils consacrent temps, sueur, force, persévérance. Tout comme le « manant », qui ne désigne à l'origine rien d'autre que celui qui demeure quelque part (*manere* en latin ; la *manantie* ou la *manantise* étant la maison).

Pourtant rapidement, la poésie de cette étymologie va être effacée sous des sobriquets moqueurs. Le « paysan » devient vite synonyme de rustre, homme mal-propre et incivil comme le disent les premiers dictionnaires de l'Académie Française. Il faut dire qu'au Moyen-Âge, on est loin du système romain. La noblesse est liée à la valeur morale et par conséquent la bassesse sociale est aussi considérée comme une laideur morale. Le langage fleuri de nos ancêtres a su trouver bien des biais grossiers pour désigner ce pauvre cultivateur. La *paysandaille*, ramassis de paysans, comptés les « serfs », hommes qui appartenaient au seigneur et qui pouvaient être vendus avec les terres et les « vilains », qui eux étaient libres et soumis à de lourds impôts. Le nom « serf » vient du latin *servus*, l'esclave, et a donné servile. Effectivement, l'attachement à la terre est un peu trop fort dans ce cas et transforme le pauvre laboureur en partie intégrante du domaine. Le « vilain », lui, vient de *villa*, le domaine agricole romain. On retrouve encore l'idée de lieu dans ce nom. Mais le terme qui désigne pourtant un homme libre a subi un glissement de sens très fort car les esprits libres ont toujours embêtés les seigneurs.

Car qui est plus libre que celui qui peut se nourrir de son travail, qui voit grandir ce qu'il a planté au fil des saisons ? Loin d'être un plouc (comme disaient les parisiens du XIX° siècle en voyant débarquer les agriculteurs bretons sans le sou), le paysan d'aujourd'hui se doit d'être un businessman averti mais reste le garant d'une réalité authentique et vitale que nous perdons parfois de vue. En hommage à tous les *cultores* de ma famille et de mon village, je conclurai cette petite variation paysanesque par les mots de Victor Hugo :

Le Semeur

C'est au moment crépusculaire
J'admire, assis sous un portail
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure de travail.

Dans les terres, de nuit baignées
Je contemple, ému les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main et recommence
Et je médite, obscur témoin ;

Pendant que, déployant ces voiles
L'ombre, ou se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles,
Le geste auguste du semeur.

Victor Hugo

Histoire des Mots proposée par Alice DUMAS

INFORMATION ET PETIT RAPPEL DE LA MAIRIE

Fermeture : la mairie de Beauvoisin sera fermée du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2016 inclus pour cause de congés.

Permanences de la mairie : lundi : 10h – 12h et 14h – 16h
Mercredi : 12h30 – 16h30

Adresse postale : Mairie de Beauvoisin - quartier les Brussets - 26170 BEAUVOISIN

Téléphone / Fax : 04.75.28.02.71

Courriel : mairiebeauvoisin@gmail.com

Site internet : **www.beauvoisin-drome.fr**

Compte rendu conseil communautaire du 21 décembre 2015

Monsieur le président accueille les conseillers, les remercie de leur présence et aborde l'ordre du jour :

Monsieur le Président rappelle le contexte général où la Communauté de Communes s'inscrit désormais dans une logique de fusion avec les 3 autres Communautés de Communes (Val d'Eygues, Rémuzat et Sèderon) au 1er janvier 2017, ainsi nous contraint la loi NOTRe.

Redevances ordures ménagères 2016

Monsieur le Président informe que la Communauté de Communes du Pays de Buis les Baronnies votera pour la dernière fois, sa redevance ordures ménagères, aussi avant la fusion, celui-ci propose de maintenir la redevance à l'identique de 2015, soit 150.00 €

Monsieur Aumage informe que le budget Ordures ménagères 2016 se fera sans augmentation, malgré l'étroitesse de marges de manoeuvre, néanmoins, il faudra envisager au sein de la future structure, la possibilité d'épurer les impayés. ADOPTE A L'UNANIMITE

Point sur la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et mise en place de la phase opérationnelle et transitoire de fusion des Communautés de Communes.

Monsieur le Président rappelle que le Préfet de la Drôme a sollicité toutes les communes de la CCPB afin qu'elles délibèrent sur le projet de fusion, le délai étant échu, les communes ne s'étant pas prononcées disposent d'un avis favorable. La CCPB a délibéré favorablement au projet de schéma proposé par le Préfet de la Drôme à l'unanimité moins 4 abstentions. Lors de la dernière rencontre du bureau des 4 Communautés de Communes, il a été évoqué la mise en place opérationnelle (transitoire) d'un Président, élu qui est Thierry DAYRE, Président actuel de la CCVE, d'un bureau composé pour la Communauté de Buis, de 4 élus, d'un comité de pilotage composé de 8 élus dont le Président de la Communauté de Communes ainsi que des commissions thématiques.

Monsieur Clérino, Maire de Mérindol les Oliviers demande la parole :

Monsieur le Maire se dit surpris de constater que sa commune n'est pas représentée dans la composition des commissions et considère que sa commune fait toujours partie de la Communauté de Communes du Pays de Buis les Baronnies et aurait souhaité travailler pour la fusion.

Monsieur Clérino demande la révision des commissions thématiques de façon à ce que Mérindol les Oliviers soit représentée.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du SDCI, qui doit être validé courant 2016, les communes qui ne souhaitent pas adhérer au projet de fusion proposé par le Préfet de la Drôme, doivent déposer un amendement pour demander leur sortie.

Les membres des commissions thématiques devront d'ores et déjà commencer à travailler sur les différentes compétences. Ils seront prochainement convoqués à participer aux ateliers.

Prorogation Programme Logement

Monsieur le Président rappelle notre collaboration avec les 3 autres Communautés de Communes dans le cadre de l'animation du Programme d'Intérêt Général Logement menée sur l'ensemble des 4 EPCI. Ce programme d'animation a été confié à la CCVE et arrive à échéance au 31 décembre 2015. Aussi, il convient d'établir un avenant afin de poursuivre ce dispositif. ADOPTE A L'UNANIMITE

Signature Contrat Enfance Jeunesse 2015 - 2015

Monsieur le Président informe que le Contrat Enfance Jeunesse qui nous lie avec la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA est arrivé à échéance en décembre 2014. Un nouveau CEJ est prévu pour les 4 années à venir. (2015-2018). Il convient de signer ce nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour 2015 à 2018. ADOPTE A L'UNANIMITE

SDED – Désignation d'un représentant à la commission consultative des EPCI

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique introduit en son article 198 la création d'une commission consultative entre tout syndicat organisateur de distribution publique d'électricité et l'ensemble des EPCI. Cette commission doit être instaurée avant le 1er janvier 2016. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gérard PEZ, très impliqué dans ces dossiers, notamment pour les éoliennes. ADOPTE A L'UNANIMITE

Taxe de séjour : Validation du Règlement intérieur

La réforme de la taxe de séjour est issue de l'article 67 de la loi n° 2014-164 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 et le décret d'application n° 2015-970 du 31 juillet 2015.

Depuis le 1er janvier 2015, les natures d'hébergement concernées par la taxe de séjour sont mentionnées à l 'article R.2333-44 du CGCT, ce sont les palaces, les hôtels de tourisme – les résidences de tourisme et les meublés de tourisme – les villages vacances – les chambres d 'hôtes- les emplacements dans les aires de camping-cars et les parcs de stationnement touristique – les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air – les ports de plaisance – tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement équivalents.

Evolution du champ d'exemption :

Les mineurs de moins de 18 ans (auparavant moins de 13 ans)

Les titulaires d'un contrat saisonnier employés dans la commune

Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement

Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant déterminé par la collectivité

Les exonérations prévues par le décret n° 2002-1549 ne sont plus applicables depuis le 1er janvier 2015.

Signature convention d'utilisation gymnase avec le Département

Au titre de la pratique de l'éducation physique et sportive, le département soumet une convention d'utilisation des équipements sportifs avec les collectivités concernées. Les modalités ont été revues. Depuis la rentrée de septembre 2015, chaque collège se voit allouer, désormais, une dotation plafond annuelle, dite « location éducation physique et sportive ». De ce fait l'Etablissement paie aux propriétaires le coût de la location. Il convient de signer cette convention. ADOPTE A L'UNANIMITE ;

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

CELA S'EST PASSE A BEAUVOISIN

Samedi 9 janvier : Vœux du Maire

Lundi 11 janvier : Assemblée générale du Comité des Fêtes.

Mercredi 10 février : réunion du Conseil Municipal.

Vendredi 19 février : concours de belote, une trentaine d' équipes a répondu à cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes.

Vendredi 11 mars : **… LE FESTIN DES POETES …**

Belle soirée poétique organisée pour la première fois à Beauvoisin dans le cadre du 18ème printemps des poètes. Les comédien-nes de la Compagnie des Chantiers Funambules et du Théâtre des Habitants ont lu ou chanté diverses œuvres poétiques choisies parmis les auteurs suivants : Robert Desnos, Louis Aragon, Jacques Brel, Georges Brassens, René Char, Anne Sylvestre…

Ce fut ensuite le spectacle *« Vivre en frères comme les arbres d'une forêt », lettres de prisons et poèmes* de *Nazim Hikmet, interprétés par Serge PAUTHE accompagné par Alain Nouvel au piano.*

La soirée se termina par la soupe des poètes accompagnée de poèmes gourmands.

Samedi 19 mars : Loto du Comité des Fêtes.

Mercredi 23 mars : réunion du Conseil Municipal consacrée à l'exercice budgétaire.

Dates à retenir

Avril

Du 22 au 25, accueil de nos amis italiens (voir article en page 10).

Samedi 30 : journée ouvrant un cycle de conférences, avec comme premier thème,

« **Quelle Agriculture pour demain ?** ». Conférence, débats et témoignages d'agriculteurs-trices avec la participation de **Jacques CAPLAT**, fils de paysan, agronome, anthropologue.

La crise agricole impose d'imaginer de nouvelles solutions. A partir d'expériences de terrain et d'un regard élargi à l'échelle du monde, Jacques CAPLAT explique comment notre agriculture actuelle s'est mise en place et quels sont ses fondements agronomiques, politiques et économiques. Cette compréhension permet alors d'envisager d'autres approches et de refonder l'agriculture sur une relation fertile entre environnement, techniques et société. Aux paysans et aux citoyens, Jacques CAPLAT lance des propositions de pratiques qui réconcilient l'agriculture avec ses territoires et ses consommateurs. Il ne s'agit pas d'opposer agriculteurs et citoyens, mais au contraire, ensemble de penser une agriculture et des agriculteurs qui puissent vivre dignement d'un métier essentiel pour l'alimentation humaine, nos paysages, nos territoires, ici et ailleurs.

Ce sont toutes ces réflexions que nous vous proposons de partager ensemble.

Esquisse de déroulement de la journée :

10h – 12h30 : conférence et débats

12h30 – 14h : dégustation produits du terroir, repas tirés du sac

14h – 16h15 : témoignages d'agriculteurs-trices sur la conversion en agriculture bio dans différentes productions, freins et difficultés rencontrés.

16h15 – 16h30 : bilan et perspectives de la journée

16h45 : projection du film « Nos enfants nous accuseront », réalisé par Jean-Paul JAUD à partir des initiatives courageuses du maire de BARJAC, commune du GARD.

Mai

Dimanche 8 : commémoration de la libération de la France avec dépôt de gerbe au monument aux morts du village. L'après midi, dépôt de gerbe à « La Fournache » suivi du verre de l'amitié avec les élus et habitant-es de Rochebrune.

Vendredi 20 : dans le cadre des « Lointaines », soirée musique népalaise à l'église suivie du verre de l'amitié.

Juin

Vendredi 24 : soirée musicale à l'église avec la formation « De Si De La » de nos amis « GERMSER », concert au profit de l'Association « Comité de Jumelage ».

Juillet

Du Vendredi 8 au dimanche 17 : exposition de sculptures, dessins… de Bachir HADJI. Vernissage de l'exposition le vendredi 8 juillet.

Jeudi 21 : soirée belge à la Guinguette, à confirmer.

La programmation culturelle du mois d'août et mois suivants vous sera communiquée dans le bulletin municipal du trimestre prochain.

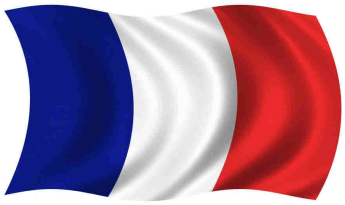

Association « Beauvoisin Jumelages »

Journées de jumelage

Nos amis italiens de Passerano seront à Beauvoisin du 22 avril au 25 avril. Ils seront hébergés par les membres de notre association.

Voici le programme que nous avons prévu :

Vendredi 22 avril : accueil, installation chez les hébergeurs, repas à la salle des fêtes regroupant les hébergeurs et les hébergés.
Samedi 23 avril : visite de l'Abbaye d'Aiguebelle, visite de la fabrique de sirops et liqueurs d'Eyguebelle, repas à Grignan, visite guidée du château de Grignan, visite guidée du village botanique de Grignan (roses anciennes), repas chez les hébergeurs le soir.
Dimanche 24 avril : matin, activités au choix : messe au Buis (10h), randonnée pédestre dans les oliveraies, visite guidée du Buis, courses au Buis ou à Vaison.
A midi, apéritif offert par le comité des fêtes de Beauvoisin puis repas avec les membres de l'association et les habitants du village. Cérémonie de jumelage.
Après-midi : jeux de boules ou promenade à Beauvoisin ou projection de photos.
Soir : repas à la salle des fêtes regroupant les hébergeurs et les hébergés.
Lundi 25 avril : départ vers l'Italie.
Une réunion vient de se dérouler pour organiser en détail ces journées.

Concert

Comme les années précédentes, l'ensemble DE SI DE LA de Roger Germser nous offrira un concert à l'église de Beauvoisin le **vendredi 24 juin 2016**.

Venez nombreux partager ces moments d'amitié.

Une nouvelle Association à Beauvoisin

« **CHANT DE FORMES** », s'intéresse à la résonance du son, du geste, de la forme, de la couleur, du corps, du lieu….. et suggère plusieurs ateliers d'étude.

Elle est domiciliée au village, quartier « les Brussets ». Contacts, Madame POUPLY : 07 82 11 38 16, courriel : chantdeformes@laposte.net

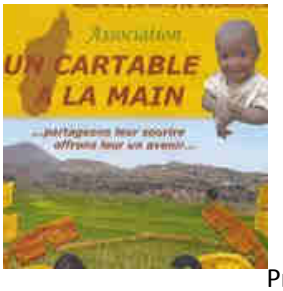

L'ASSOCIATION « UN CARTABLE A LA MAIN »

Communique

Vendredi 15 Avril 2016 à 20h30

Cinéma « Le REG'ART » à Buis les Baronnies

Projection du film « Ady Gasy » sa traduisant par « La Débrouille Malgache »

Précédé du court métrage « Anay Ny Lalana », « La rue est à moi »

Présence et participation des Associations :

* « Un Cartable à la Main » œuvrant auprès des enfants démunis de Madagascar

* ASIF (Association Solidarité Internationale et fraternité)

Qui témoigneront de leurs engagements à Madagascar et se feront un plaisir de répondre à vos questions à la fin de la projection.

Un apéritif sera offert à toutes celles et ceux qui souhaiteront échanger un peu plus.

Rappel, vous pouvez lire le Compte rendu du séjour à Ambatolampy du 26 novembre au 29 décembre 2015 sur le site de la mairie.

Les Chantiers Funambules continuent de faire leur printemps...

Nos journées Théâtre Voix Improvisation à l'espace Suzanne et Louis Borel à Beauvoisin, se poursuivent pour le deuxième trimestre 2016. Elles sont ouvertes et accessibles à tous ceux qui souhaitent gagner plus de confiance en eux et qui aiment jouer, raconter et inventer des histoires.

Les Samedis 21 mai et 11 juin de 9h30 à 17h30

Atelier "Lecture à voix haute" au « Chouchalout » aux Pilles, **les Jeudis 7 avril, 19 mai et 16 juin** et présentation de lectures avec les stagiaires **le samedi 18 juin** au « Chouchalout » et **le dimanche 19 juin** à 17 h à BEAUVOISIN (« Espace Suzanne et Louis BOREL »).

Atelier de " lecture à voix haute" aux « Jonchiers » chez Emilia de 10 h à 12 h (tél au 06 75 05 35 49) les prochaines dates seront fixées avec les participants.

"Atelier d'écriture" en liberté animé par Alain Nouvel **jeudi 14 avril** de 18 h à 20 h

Le mercredi 16 mars, Emilia et Alain ont donné leur tour de chant à Nyons, ils ont été très heureux d'y retrouver leurs voisins des « Jonchiers » et de Beauvoisin venus les écouter en dépit de quelques flocons de neige de printemps !

Ils chanteront aussi **le vendredi 22 avril à BORDEAUX, le 25 mai à Buis-les-Baronnies, le 3 juillet à PORNIC en Bretagne, le 12 juillet chez Marc Vella en Charente et le 15 juillet à PAU.**

La Cie « Les Chantiers Funambules » anime aussi des Scènes ouvertes : Musique, chants, danse, théâtre... Le principe est de s'inscrire en arrivant et de proposer 2 morceaux par groupe. Un piano, un pianiste et deux micros sont mis à disposition. Chacun apporte de quoi boire et grignoter, parlez en autour de vous à vos amis , on peut aussi venir seulement pour écouter et savourer.

LA RECETTE DU TRIMESTRE

MOUNA ou MONA

recette oranaise de Pâques,

recette ancestrale et traditionnelle des pieds-noirs espagnols

(style « pogne »)

Malaxez 500 g de farine, 30 g de sucre, la moitié d'un cube de levure de bière de boulanger préalablement mélangée avec un peu d'eau tiède pendant 10 mn, 6 œufs, une pincée de sel,
20 cl de lait et une cuillère à café de fleur d'oranger, bien remuer tous ces ingrédients du bout des doigts.

Quand cette préparation du 1er paragraphe est bien remuée, y incorporer 420 g de beurre coupé en petits morceaux et l'écorce râpée d'une orange.

Bien pétrir à nouveau toute cette pâte pour qu'elle devienne élastique.

Ensuite la recouvrir d'un torchon et la mettre au repos pendant 2 heures dans un endroit tiède à l'abri des courants d'air.

Pétrir à nouveau la pâte pendant 5 à 6 minutes, la couvrir à nouveau et la faire reposer toute la nuit à température ambiante.

Le lendemain, la pâte aura monté, en faire 2 boules, les laisser poser 30 minutes à température ambiante.

Avec un pinceau, badigeonner les boules avec un jaune d'œuf cru ; puis avec des ciseaux, faire une croix sur le dessus des boules.

Mettre au four les monas ainsi qu'un bol d'eau qui lui sera placé au fond du four,
pendant 40 à 45 minutes à 180 degrés.

Une fois cuite, mettre à bouillir de l'eau sucrée, attention il ne faut pas que cela fasse un caramel, puis étaler cette eau sucrée sur les boules et saupoudrer de sucre.

Bon appétit

Recette proposée par Thierry ALONSO (frère de Josette ALONSO-DUMAS)

Dernière minute

Dans un courrier daté du 5 avril, Monsieur le Sous Préfet de l'arrondissement de Nyons nous informe de sa décision d'accorder à la commune une subvention de **112 500,00 €** au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2016. Cette subvention représente 25% d'un coût total éligible prévisionnel de 450 000,00 € HT.

Nous attendons à présent la notification de la part de l'Agence de L'Eau et du Département.

Pour l'assainissement collectif à Beauvoisin, une nouvelle étape importante vient d'être franchie.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin municipal